

Centre de tri d'Argenteuil

Le centre de tri d'Argenteuil a réussi à détourner de l'enfouissement environ 70 % des 17 500 tonnes de résidus CRD qui ont été traitées au courant de la dernière année.

Implantation d'un centre de tri CRD (construction, rénovation et démolition)

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

M. Martin Guay, président et propriétaire de Bernard Paysagiste, une entreprise qui œuvre dans le domaine de l'aménagement paysager depuis déjà 30 ans, visait le **démarrage d'un centre de tri de résidus de CRD** (construction, rénovation et démolition) qui allait être nommé Centre de tri d'Argenteuil, en raison de sa localisation dans la MRC d'Argenteuil. Cette initiative permettrait **d'optimiser et de favoriser une meilleure gestion des résidus de CRD** sur le territoire.

PROBLÉMATIQUE / SITUATION DE DÉPART

L'enjeu auquel faisait face la MRC d'Argenteuil était **la grande quantité de résidus de CRD qui était destinée à l'enfouissement**. Il s'agit non seulement de résidus provenant de la MRC d'Argenteuil, mais également des autres MRC avoisinantes.

Ce projet a été précédé par la rédaction d'un plan d'affaires, également financée par RECYC-QUÉBEC. Le promoteur avait décidé à cette époque de poursuivre les démarches d'implantation et de soumettre son projet d'investissement dans le **programme Implantation de technologies et de procédés et développement des marchés**.

LE PROJET

Le projet a permis l'implantation d'un centre de tri de CRD incluant une table de tri pour séparer les matières et des équipements de manutention avec lesquels certains résidus (bois, agrégat) seraient triés. À la suite de ces étapes, les matières résiduelles sont séparées en deux catégories; les fines passent par un convoyeur vers un électroaimant et la seconde catégorie est envoyée sur la table de tri pour la séparation des métaux ferreux et non ferreux, du bois, du gypse, des agrégats, du carton et des plastiques.

L'équipement, les infrastructures et le personnel qui étaient prévus pour le centre de tri devaient permettre de **traiter 10 000 tonnes de résidus de CRD annuellement et d'en recycler ou valoriser de 4000 à 5000 tonnes**, qui étaient enfouies dans la région de Lachute.

La réalisation de ce projet s'est échelonnée d'octobre 2011, date de la confirmation de l'aide financière octroyée par RECYC-QUÉBEC, jusqu'au **11 octobre 2013 qui était la date officielle de l'ouverture du centre de tri**.

COÛT TOTAL DU PROJET

Le coût total du projet a été de 1,2 M\$.



INVESTISSEMENT DE RECYC-QUÉBEC

RÉSULTATS

284 000 \$ par le biais du programme Implantation de technologies et de procédés et développement des marchés.

Concernant les équipements mis en place, ceux-ci ont **fourni les performances prévues par les fabricants**. Toutefois, à la suite de quelques enjeux rencontrés, l'entreprise n'a eu d'autre choix que d'opter pour **l'intégration verticale** de ses activités, c'est-à-dire par le développement de sa propre flotte de conteneurs pour pouvoir mieux contrôler la collecte des résidus CRD dans la région.

De ce fait, en amont, le centre de tri d'Argenteuil a fait l'acquisition d'un premier conteneur en mai 2013 et en possède aujourd'hui près de 60. En acquérant une entreprise spécialisée dans ce domaine via la société mère, le centre de tri a pu compter sur une clientèle déjà établie sur son territoire.

En aval, l'entreprise a acquis un broyeur horizontal, intégrant ainsi un volet de traitement des matières résiduelles en vue de favoriser leur recyclage et leur valorisation. Ce broyeur en partenariat avec Bernard Paysagiste inc. est utilisé ailleurs et généralement, les résidus produits sont réacheminés vers le centre de tri pour être revendus sous forme de biomasse.

Selon les données récentes, des 17 500 tonnes de résidus de CRD qui ont été traitées sur une année en 2017-2018, environ 70 % ont été recyclées et valorisées.

D'autre part, ce projet a permis la création de 8 emplois dans le centre de tri.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Il s'agit de la **première installation de centre de tri de CRD** dans la région d'Argenteuil
- **La diversification des activités** (écocentre, récupération)
- **L'emplacement avantageux** (grand terrain isolé, ce qui réduit les risques de déranger le voisinage)





DÉFIS RENCONTRÉS

- L'aspect le plus problématique concernait la **disponibilité de la main-d'œuvre**. Le taux élevé d'absentéisme et de roulement compliquait énormément la régularité des opérations au démarrage de l'entreprise. La situation s'est toutefois stabilisée au cours des dernières années.
- Durant les premiers mois, les **revenus rattachés à la vente des matières** triées ont été inférieurs aux attentes, le marché ayant évolué rapidement à la baisse. Il s'est depuis stabilisé, mais reste précaire. Plusieurs matières ont encore des prix de vente négatifs.
- Les retards sur l'annonce officielle de la mise en place du **bannissement de l'enfouissement du bois** ont été l'une des raisons pour lesquelles l'atteinte des objectifs a été plus longue que prévu. De ce fait, il fallait toujours convaincre les générateurs de résidus de CRD d'envoyer les matières au centre de tri d'Argenteuil plutôt qu'à l'élimination.
- Une **baisse importante des activités économiques**, particulièrement pour la région d'Argenteuil, avait également restreint les activités de rénovation de la région environnante au moment du démarrage du centre de tri.

SUITES QUI SERONT DONNÉES AU PROJET

Les efforts de développement du marché sont particulièrement concentrés sur 3 segments :

- Afin **d'augmenter sa clientèle industrielle**, commerciale et institutionnelle, le centre de tri les fidélisera en établissant des contrats de location de conteneur auprès des entreprises et institutions soucieuses de recycler les produits qui s'y prêtent de façon responsable. Ces efforts permettront d'augmenter les volumes de bois et de carton traités.
- Développer le marché en Outaouais.
- Développer le marché de la démolition.

CONTACT

Martin Lamoureux

Directeur des opérations

Centre de tri d'Argenteuil

T. 450 566-8000

info@centredetriargenteuil.ca

